

**Contact:** Ruth Veale, Astrid Salcedo  
**Date:** 17/03/2009  
**Référence:** PR 011/2009

### **Profils nutritionnels:**

## **la Commission fait prévaloir les intérêts de l'industrie sur la santé publique**

« *Bon pour le cœur* » ou « *Riche en calcium* » sur des produits à forte teneur en graisses, sel ou sucre...

Le matraquage du consommateur avec de tels messages confus contenant des allégations non fondées et exagérées pouvant le conduire à croire que certains aliments et boissons ont un effet bénéfique pour sa santé : cela était censé être du passé !

Le règlement sur les allégations nutritionnelles et de santé, entré en vigueur en juillet 2007, prévoyait un encadrement strict de telles allégations. Mais la Commission semble avoir perdu de vue cet objectif et fait maintenant prévaloir les intérêts de l'industrie sur la santé des consommateurs. Elle semble avoir oublié que la nourriture malsaine peut avoir des effets très néfastes sur la santé (tension artérielle élevée, maladies cardio-vasculaires, obésité, diabète...).

Le règlement sur les allégations nutritionnelles et de santé était supposé s'appliquer à n'importe quel aliment ou boisson en vente dans l'UE afin de garantir aux consommateurs un étiquetage alimentaire plus clair et plus précis auquel ils pouvaient se fier. Le but était d'empêcher des allégations nutritionnelles et de santé trompeuses sur des produits à forte teneur en graisses, sel ou sucre.

Jusque là, tout allait bien... mais la bataille n'est pas finie. En effet, l'utilisation d'allégations nutritionnelles et de santé dépendra de profils nutritionnels qui détermineront quels produits peuvent porter des allégations. Ces profils nutritionnels sont en train d'être définis par la Commission européenne. Il est essentiel que les allégations nutritionnelles et de santé soient seulement autorisées si elles sont soutenues par des preuves scientifiques, claires et indéniables. Il faut être clair : nous ne demandons pas que des aliments soient interdits, mais que l'on retire les allégations trompeuses pour les consommateurs.

Malheureusement, à la suite d'un lobby très important de l'industrie, la Commission a considérablement édulcoré la proposition initiale sur les profils nutritionnels, au point qu'ils sont maintenant presque dénués de sens. Une liste d'aliments devrait être exemptée, y compris la viande, le poisson, le lait et les œufs. Pour couronner le tout, les aliments dits « traditionnels » pourront bénéficier d'une plus grande indulgence quant aux seuils de graisses saturées, de sodium et de sucre. Cela pourrait permettre à des produits tels que le pain traditionnel allemand qui a une forte teneur en sel, de porter l'allégation « riche en fibres » ou à des fromages riches en sel et en graisses saturées, d'alléguer qu'ils sont « source de calcium ».

Monique Goyens, Directrice Générale du BEUC a déclaré : "Dans la lutte actuelle contre l'obésité et les autres maladies liées au régime alimentaire, il est regrettable que la Commission prenne des décisions visant à promouvoir des aliments malsains en permettant l'introduction de profils nutritionnels qui sont dénués de sens. Nous appelons les États membres à redonner tout leur sens aux profils nutritionnels lors de leurs discussions ce vendredi. "